



QMA NANTES

Opération Fouilles « ciblées » au QMA de Nantes

Ce matin, vers 06 heures, s'est tenue une opération de sécurité au Quartier Maison d'Arrêt des Femmes de Nantes. En effet, la Direction a décidé de procéder à des fouilles ciblées dans **5 cellules et sur 6 personnes détenues** de la détention du Quartier MAF. Les collègues mobilisées sont intervenues avec professionnalisme et maîtrise. Cette opération s'est bien déroulée dans l'ensemble mis à part une détenue qui n'a pas apprécié cette action. Elle l'a fait savoir en se rebellant. Les personnels ont dû intervenir en utilisant la force stricte et nécessaire pour placer la détenue récalcitrante au Quartier Disciplinaire.

Une nouvelle fois, le résultat est sans appel et était prévisible : **3 téléphones portables, 4 cartes à puce « SIM » et de l'argent (50 €).**

La CGT Pénitentiaire ne peut qu'approuver ce type d'opération mais reste insuffisante dans la mesure où les fréquences sont très limitées. Pourtant, l'insécurité est grandissante dans nos établissements pénitentiaires. Les projections extérieures sont de plus en plus fréquentes. Du coup, les téléphones portables sont légion et sont un véritable fléau. Depuis la mise en place de telles opérations, les découvertes ont toujours porté leurs fruits. Le travail d'observation des personnels y est pour beaucoup.

Le problème, malheureusement, c'est que ces découvertes ne représentent qu'une infime partie de ce qui se trouve réellement en détention, car il ne faut pas se leurrer, ce n'est que la partie visible de l'iceberg !!!

Les pouvoirs publics sont coupables de cette insécurité : l'application de l'article 57 de la loi pénitentiaire a facilité l'entrée d'objets illicites et expose considérablement les personnels au quotidien. Notre administration est hypocrite car elle connaît les risques encourus mais se réfugie derrière l'application de cette loi en ne procédant qu'à des opérations ponctuelles.

Faut-il attendre un drame pour que les politiques daignent abroger cet article 57 ?

La CGT Pénitentiaire félicite l'ensemble des personnels qui ont participé à cette opération.

La CGT Pénitentiaire exige la mise en place de fouilles générales car force est de constater qu'il reste encore trop d'objets illicites dans nos détentions. Le résultat de ces fouilles est significatif. Notre administration doit en prendre conscience et mettre tout en œuvre pour ne pas exposer davantage les personnels dans l'insécurité.

Le Bureau Local CGT.

Le 21 Novembre 2017.